

CAHIERS VOLTAIRE

17



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

17

Ferney-Voltaire

2018

Les *Cahiers Voltaire* sont publiés par le
Centre international d'étude du XVIII^e siècle de Ferney-Voltaire

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de son Musée Voltaire

Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu

Cahiers Voltaire, 26 Grand'rue, F-01210 Ferney-Voltaire, cahiers@societe-voltaire.org
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle

© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2018

Diffusé par Amalivre, 62 avenue de Suffren, F-75015 Paris,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
26 Grand'rue, F-01210 Ferney-Voltaire

ISBN 978-2-84559-137-0

ISSN 1637-4096

Imprimé en France

Études et textes



Page précédente: « Hitchens and Salman Rushdie flank a bust of Voltaire, on the occasion of Hitchens's 62nd birthday, April 13, 2011, in Houston », *Vanity fair*, février 2012. Photos de Michael Zilkha et de Gasper Tringale / CPI.

DOSSIER

(Se) représenter Voltaire aujourd'hui

Le regretté Raymond Trousson a donné naguère une anthologie des *Visages de Voltaire*, où se croisaient les voix discordantes des voltairiens et des anti-voltairiens entre la mort du patriarche (1778) et l'anniversaire du centenaire (1878). S'il appelait de ses vœux la continuation de l'enquête, les attentats qui, ces dernières années, ont endeuillé la France, et plus globalement le monde, le climat délétère qui pèse dans les débats publics, les problématiques auxquelles la République française est nouvellement confrontée, incitent – pour tâcher de saisir, de comprendre, de garder prise –, à examiner les principes, à rechercher des cautions, à trouver des penseurs (à suivre ou à réfuter), et Voltaire est de ceux-là. Pourtant, c'est toujours au pluriel que se présente l'écrivain : patriarche adulé ou contesté en son temps, grand homme ou démon lors de la bataille de la panthéonisation, antisémite dans le *Voltaire antijuif* de Labroue en 1942, agitateur de conscience dans le vibrant hommage de Paul Valéry, le 22 décembre 1944, en Sorbonne, etc. Qu'en est-il aujourd'hui où, s'il n'y a plus d'Arouétistes, on se réclame de Voltaire autant qu'on s'en défie ? Ce dossier ambitionne d'interroger ces antinomies dans la représentation de Voltaire, ainsi que les textes et les images qu'elles suscitent, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Le champ d'investigation se limite à la période 1978-2018, découpage arbitraire qui conduit du tricentenaire de la mort de Voltaire à nos jours. Ces quarante années sont en effet ponctuées par des faits marquants d'ordre divers que les contributeurs ont été appelés à investir.

Dans l'ordre politique, en 1989, la fatwa fulminée contre Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, entraîna un mouvement international de protestation laïque où l'on scandait « Au secours, Voltaire ! » ; plus récemment, en janvier 2015, le visage de Voltaire jalonna le boulevard du même nom. Cet aspect a été retenu par Alain Sandrier qui, dans le premier article de cette série, questionne l'héritage voltairien chez Salman Rushdie, moins dans son œuvre que dans son écriture, révélatrice d'une manière de penser et d'être au monde, notamment du point de vue des croyances de tout un chacun.

Dans le champ éditorial, Voltaire a fait l'objet, depuis le tricentenaire de sa mort, de travaux d'édition conséquents (la continuation et l'achèvement proche des *Œuvres complètes* par la Voltaire Foundation, le totalisant *Voltaire en son temps*, mené sous la direction de René Pomeau, un *Album Voltaire* dans la prestigieuse Pléiade en 1983...), de la création de deux sociétés savantes, de colloques inter-

nationaux (commémorations de 1978, Voltaire en « parrain » du salon du livre à Paris en 1994, et autres manifestations : « Voltaire et ses combats » la même année, « Qu'est-ce que la tolérance ? » en 2000, les 250 ans de *Candide*, etc.). La réception de Voltaire et de ses œuvres s'en trouve-t-elle modifiée ? Cet aspect constitue l'objet des investigations d'Alain Sager. Il analyse, dans le second article, l'évolution de la réception du *Dictionnaire philosophique*, œuvre qui invite son lecteur à philosopher pour s'émanciper, aujourd'hui encore, du fanatisme et de l'intolérance.

Du côté des médias, le nom de Voltaire s'avère convoqué lorsque les principes de la République semblent menacés. À la suite d'Alain Sandrier dont l'état des lieux porte sur le premier semestre 2015 (*CV* 14, p. 318-322), les contributeurs étaient invités à étudier, selon une orientation idéologique, les nombreux dossiers dédiés à Voltaire, dans la presse papier ou sur la toile, dans les émissions télévisées ou radiophoniques, sans omettre les nombreuses attaques qui touchent la figure de Voltaire ou son nom. Quels en sont les thèmes de prédilection, s'il y en a ? les instruments rhétoriques ? les impasses éventuelles ? Inversement, que dit-on quand on convoque Voltaire ? Occupe-t-il une place particulière au regard des autres philosophes des Lumières ? Quelle typologie en établir ? Est-il possible de construire l'histoire de cette représentation ? Enfin, ne faut-il pas également s'interroger sur les conditions d'un impossible discours objectif ? ou d'une ignorance doublée d'indifférence ? Si Voltaire divise toujours, sa pensée, convoquée, est-elle exactement connue ? Ces questionnements ont retenu l'intérêt de Thibaut Dauphin qui, dans le troisième article de ce dossier, étudie les discours antagonistes contemporains porteurs de fausses représentations, en focalisant sa réflexion sur le fait religieux.

La question de la représentation de Voltaire se pose aussi pour les œuvres fictionnelles. Comment celles-ci réinvestissent-elles la figure de Voltaire dans les bandes dessinées, les séries, les romans, etc. ? Que révèle le champ de la représentation graphique ? Voltaire fait l'objet – c'était l'une des hypothèses de ce dossier – d'un investissement particulier, soit que l'image soit devenue icône, soit qu'elle s'avère réinvestie en variations singulières. Qu'en est-il également sur le plan cinématographique et théâtral ? Nadège Langbour apporte des éléments de réponse en s'intéressant au personnage de Voltaire dans la littérature de jeunesse qu'elle interprète comme une forme de militantisme contre l'obscurantisme.

Béatrice Ferrier et Stéphanie Géhanne Gavoty

ALAIN SANDRIER

L'Infâme au présent : Rushdie voltairien ?

Fetfa¹ ! ce mot arabe est bien dur à l'oreille ;
On ne le trouve point chez Racine et Corneille ;
Du dieu de l'harmonie il fait frémir l'archet.
On l'exprime en français par *lettres de cachet*.

Voltaire, *Épître à l'impératrice de Russie, Catherine II*, 1771²

Rushdie voltairien ? Le point d'interrogation s'impose parce que la question se pose, même si l'acte de naissance des *Cahiers Voltaire* a semblé trancher d'emblée la question favorablement³. À vrai dire, il vaudrait mieux, sans doute, interroger directement à l'intéressé. On rêve d'un entretien au long cours avec lui sur le sujet. Il ne serait pas inintéressant, à coup sûr, de savoir ce qu'il pense de cette parenté supposée avec Voltaire, sans parler des curiosités qui nous saisissent sur sa connaissance et sa fréquentation de l'œuvre de Voltaire, selon les genres en jeu, poésie, essais ou contes, ainsi que sur les données biographiques qui l'arrêtent dans cette trajectoire exemplaire des Lumières. On verra que, si cette figure n'est pas ostensible dans ses références, elle paraît à bon droit innover son travail d'écrivain. Au reste, le rapprochement entre les deux auteurs a été fait par nombre de commentateurs depuis que l'affaire des *Versets sataniques*, il y a trente ans, a placé Salman Rushdie médiatiquement et culturellement au centre des rapports entre libre pensée et fanatisme, autorité religieuse et liberté d'expression, création littéraire et revendication confessionnelle : autant d'enjeux et de débats qui font de lui, à son corps défendant parfois, un équivalent pour le monde contemporain de Voltaire au sein des Lumières jusque dans sa remarquable et exceptionnelle *exposition*.

Mais cela exige de passer outre des apparences défavorables. Commençons donc par quelques déceptions et rendez-vous manqués. Voltaire – avouons-le pour mieux rebondir – est peu présent comme figure d'identification *stricto sensu*. Faut-il rappeler que les noms qui hantent Salman Rushdie, et qui consti-

1. Ce que nous transcrivons désormais par « fatwa ».

2. *OC*, t. LXXIII, p. 445 ; premier vers signalé dans les « éphémérides » des *CV* 8, p. 170.

3. Voir les propos d'André Magnan dans le texte d'envoi des premiers *Cahiers Voltaire* en 2002 : « Au citoyen anonyme auteur de cet appel, aussi bien qu'à Salman Rushdie qui signait l'autre, types de lecteurs qu'on voudrait réunir, nous pourrions dédier ces *Cahiers Voltaire*. [...] Dans les manifestations de soutien à Salman Rushdie, après la fatwa de sa condamnation à mort, en 1989, à Paris, on vit aussi des pancartes "Voltaire au secours !" » (*CV* 1, p. 6).

tuent de potentiels doubles, voire de très véritables composantes de son identité, n'orientent nullement vers le patriarche de Ferney? Dans son autobiographie des années cachées, *Joseph Anton*, importante pour notre propos à tant d'égards, Salman Rushdie explique le choix qui fut le sien, presque spontané, d'un pseudonyme comme nom de code de sa clandestinité forcée auprès des autorités qui assurent sa protection. Et ce n'est nullement Voltaire qui lui vient à l'esprit ou qui guide sa prédilection : il se décide pour le nom qui donne son titre à l'essai autobiographique en juxtaposant, de façon inconsciente, le prénom de Conrad et celui de Tchekhov. Références littéraires qui nous placent dans un espace imaginaire incontestablement de haut vol, mais sans attache sensible avec le patriarche de Ferney, ni de près ni de loin. On ne voit guère quelle passerelle permettrait de relier Voltaire à ces deux géants des lettres, auteurs de mondes en crise certes, mais peu marqués par les préoccupations religieuses, ni même par les formes de l'engagement : on décèle plutôt dans ce Panthéon personnel, qui sert de masque à l'écrivain traqué, l'admiration, ici, pour le travail d'appropriation littéraire d'une langue non maternelle construisant un monde imaginaire original, à l'image du monde neuf, l'Amérique, qui accueille son auteur, tout comme là, la fascination pour la peinture acérée des troubles de l'âme inextricablement liés au malaise dans une civilisation exténuée, en proie au doute. Rien, au reste, qui soit évident au premier abord en pensant à Rushdie lui-même, tant la projection dans un autre est affaire autant de distance que de proximité, avérée ou affichée.

Le détour par l'autre, et un autre le moins attendu qui soit, est peut-être une clé pour entrer dans cette autobiographie distanciée, écrite à la troisième personne, comme Voltaire lui-même écrit son *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* en se regardant du dehors : dans les deux cas, sans doute, manière d'interroger la façon dont un nom, sans qu'on y prenne garde, par les enjeux qu'il recouvre, se fait personnage, au point de déjouer et de contrarier toutes les poétiques de l'identité revendiquée, de l'assurance intangible du moi assiégé par le dehors, selon le paradigme des *Confessions* de Rousseau. Mais ces affinités semblent plus structurelles que concertées ou visées : dans *Joseph Anton*, Rushdie ne se mesure pas plus à Rousseau qu'à Voltaire, il se mesure à un événement qui l'a privé de son droit à participer normalement à l'espace public et a pesé sur son intimité pendant une décennie.

Par ailleurs, grâce à *Joseph Anton* on découvre également que derrière Rushdie, il faut entendre Ibn Rushd, soit Averroès, en suivant la démarche volontaire d'imposition du patronyme par le propre père de Salman⁴. On n'ose plus dire avec Lacan que « les non-dupes errent », mais on est enchanté de voir qu'une affabulation familiale peut engendrer une véritable filiation intellectuelle, à moins que ce ne soit le contraire. En tout cas, s'il faut une identification, c'est bien celle-ci qui prime : le penseur andalou de langue arabe, grand commentateur d'Aristote et rationaliste exigeant, suspect aux religieux de tous bords et, en premier lieu, au sein

4. Salman Rushdie, *Joseph Anton* [2012], trad. Gérard Meudal, Paris, Folio-Gallimard, 2013, p. 44.

ALAIN SAGER

L'actualité du *Dictionnaire philosophique* à travers sa réception, 1994-2017

Nous essaierons, sans prétendre à l'exhaustivité, de retracer la manière dont évoluent la réception et l'évaluation du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, depuis 1994 jusqu'à l'année 2017. Nous limiterons la réflexion à deux entrées, qui permettent d'interroger l'actualité de cet ouvrage, l'une générique, à propos du statut philosophique du *Dictionnaire*, l'autre thématique autour de l'intolérance et du fanatisme. Ces derniers thèmes ont été plus particulièrement réactivés, comme l'on sait, à la fin de la période que nous considérons, avec les tragédies de 2015 et 2016. Il paraît utile de confronter les questions fondamentales du *Dictionnaire philosophique*, que les discours critiques font émerger, au violent retour dans l'actualité d'un obscurantisme meurtrier qu'on aurait pu croire d'une autre époque. Et si l'on cherche à apprécier le statut accordé à Voltaire, il faut sans doute avant tout prendre en compte sa capacité à allier la théorie et la pratique dans sa dénonciation du fanatisme.

Voltaire doit-il être considéré comme un philosophe? Les débats récurrents portant sur ce thème passent au second plan ou changent de nature, lorsque l'histoire effective se manifeste avec une extrême brutalité. L'authentique philosophe est peut-être alors celui qui accepte de payer de sa personne jusqu'à prendre des risques en faveur de ses convictions. N'est-ce pas à ce titre que le nom de Voltaire est emblématique, au-delà même de nos frontières? «J'écris pour agir», disait-il dans une lettre adressée à Jacob Vernes le 15 avril 1767 (D14117). Il n'est donc pas étonnant que nos contemporains se réfèrent à notre auteur, dans des situations concrètes où il faut à la fois réaffirmer des principes, et se donner les moyens d'un combat efficace.

Prendre 1994 pour point de départ de la réception du *Dictionnaire philosophique* semble s'imposer comme représentant un moment particulièrement significatif. Le deux cent trentième anniversaire de la parution de l'ouvrage fut l'occasion d'une floraison d'éditions et de publications dont la diversité et la qualité sont remarquables. Il faut dire que cette année 1994 marquait d'abord le tricentenaire de la naissance de Voltaire. Les deux aspects sont expressément liés dans l'exposition qui a lieu au Worcester College, en Grande-Bretagne, de septembre à octobre 1994, avec pour titre: *Livre dangereux. Voltaire's Dictionnaire philosophique*¹.

1. Un catalogue comprenant notamment une bibliographie des éditions originales du *Dictionnaire*

Au commencement, on doit privilégier l'édition du *Dictionnaire philosophique*, dans le cadre de la publication des *Œuvres complètes* de Voltaire, à l'initiative de la Voltaire Foundation². L'exposition de Worcester avait été conçue pour coïncider avec cette édition³. L'introduction de l'ouvrage a été assurée par Christiane Mervaud, tandis qu'une vaste équipe prenait en charge l'édition critique (par exemple, pour la bibliographie, Andrew Brown et Jerom Vercruyse, celui-ci assurant le texte et l'apparat critique de concert avec Ulla Kölving). Pour les *Œuvres complètes* de Voltaire, il s'agit d'une période bénie (si l'on ose dire) où tous les meilleurs voltairiens de l'époque travaillaient à l'unisson.

Dans la volumineuse introduction de Christiane Mervaud (plus de deux cents pages) nous attirerons l'attention sur deux moments essentiels, car ils fixent le cadre d'une réception dont les expressions successives représenteront autant de variations, y compris dans les contributions ultérieures de l'intéressée. Dans le chapitre consacré à « l'article », comme forme d'exposition choisie par Voltaire, un paragraphe définit la « démarche "philosophique" » du philosophe, en insistant sur le fait qu'« il écrit dans l'urgence », avec le souci de procéder à « un recensement, à la fois quantitatif et qualitatif de ses opinions. Aussi met-il son ouvrage sous le signe de la "philosophie", mot de ralliement au dix-huitième siècle » (p. 139). Les guillemets qui accompagnent les termes « philosophique » et « philosophie » signifient-ils une restriction à l'égard de Voltaire sur ce plan ? « En fait », souligne Christiane Mervaud, « les articles qui composent le *Dictionnaire philosophique* attestent d'une activité "philosophante" dans cette recherche de la vérité qui exige qu'on aille "franchement" et d'un pas ferme » (p. 140). Si Voltaire est philosophe, c'est donc davantage en fonction d'un mouvement de pensée que d'un état statutaire.

Si « sa pensée se situe en-dehors des systèmes, et souvent contre eux », la réflexion de Voltaire exprime « une aptitude à s'emparer de tout sujet, à réfléchir librement en dehors des écoles, à examiner, douter, décider [...]. La philosophie, telle qu'il la comprend, innerve tous ses textes. L'absence de système n'exclut pas des convictions fortes qui charpentent ses développements et conditionnent l'appréhension des problèmes » (p. 141). L'impression de naturel dégagée par le livre ne doit pas être confondue « avec un simple vagabondage de la pensée » (p. 141-142), mais apparaît comme le fruit d'une méditation continue.

Ainsi peut-on apprécier finalement la signification du choix par Voltaire de la forme « article » pour rédiger le *Dictionnaire philosophique*. D'aucuns peuvent considérer ce choix à la lumière de l'impossibilité pour l'auteur d'atteindre

philosophique a été édité par Andrew Brown, avec la collaboration d'Ulla Kölving, Patrick Lee et Nicholas Cronk (Oxford, Voltaire Foundation, 1994).

2. Voltaire, *Dictionnaire philosophique, OC*, t. XXXV-XXXVI, 1994.

3. Il faut y ajouter le congrès international *Voltaire et ses combats* (Oxford-Paris), qui s'est tenu du 28 septembre au 5 octobre 1994. Il comportait neuf interventions portant sur le *Dictionnaire philosophique*, parmi lesquelles celles de Marie-Hélène Cotoni, Béatrice Didier et Christiane Mervaud. Celle-ci a dirigé la publication des actes de ce colloque, en collaboration avec Ulla Kölving (Oxford, Voltaire Foundation, 1997).

THIBAUT DAUPHIN

L'officiel et l'homme de paille :
les « deux Voltaire » de la société française
face au retour du fait religieux

« Si les hommes définissaient les mots dont ils se servent, il y aurait moins de disputes¹ » : c'est un conseil que l'on aura toujours raison d'observer, spécialement quand ces mots agitent autant de discordes dans la République française que dans la république des lettres. Car l'expression même de « retour du fait religieux » s'attire volontiers un certain mépris dans le débat public. Dans son récent essai intitulé *Sur la religion*, le professeur de philosophie Rémi Brague tance les tenants du « retour », et entend démontrer que le religieux « n'est jamais parti² ». La sociologue Danièle Hervieu-Léger, auteure d'une étude sur la question, ne dit pas autre chose : le religieux « n'a jamais quitté la maison³ ». Pourquoi, alors, annoncer son retour ? D'abord parce que nous avons à notre disposition la littérature de son déclin. Max Weber hier et Marcel Gauchet aujourd'hui, en passant par Alain Touraine : tous constatent *a minima* l'importance décroissante des religions dans les sociétés sécularisées. Mais déjà, ce dernier ne manquait pas de noter qu'en « entrant dans la modernité, la religion éclate, mais ses composantes ne disparaissent pas⁴ ». Ainsi, les acteurs religieux n'auraient eu de cesse, pendant ces dernières années, « de multiplier les formes de leur présence en Europe afin de (re)mobiliser un patrimoine religieux en jachère⁵ ». Il devient alors nécessaire de distinguer la religion, que la modernité n'aura fait que disperser, du fait religieux, qui correspond lui à un « fait de psychologie collective, d'ordre mental, mais ayant acquis en chemin une dimension totalisante⁶ ». Le retour du fait religieux désigne ainsi, sous notre plume, la reconquête par le religieux de l'espace public, social, et politique. Régis Debray, à qui l'on doit cette définition,

1. Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, OC, t. XXII, p. 312 (chap. 20).

2. Rémi Brague, à propos de son essai *Sur la religion* (Paris, Flammarion, 2018). Source : lefigaro.fr, 7 février 2018.

3. Danièle Hervieu-Léger, « Les formes contemporaines de l'affirmation communautaire », dans *Religions, droit et sociétés dans l'Europe communautaire*, Actes du XIII^e colloque de l'IDHR, Aix-en-Provence, PUAM, 2000, p. 120.

4. Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p. 352.

5. Mehdi Rostane, « L'Union européenne et le fait religieux. Éléments du débat constitutionnel », *Revue française de droit constitutionnel* 54 : 2, 2003, p. 227.

6. Régis Debray, « Qu'est-ce qu'un fait religieux ? », *Études* 397 : 9, 2002, p. 169.

soulignait la neutralité «peu compromettante» de l'expression, qui parvient à désigner toutes les religions sans en mentionner aucune⁷. Il semble pourtant que nous devions nous compromettre en restreignant le «religieux» aux trois religions abrahamiques : ce sont celles qui sont discutées par Voltaire comme par ses interprètes qui nous intéressent ici. L'essor de l'Islam, le réveil miroir du catholicisme, le phénomène terroriste, les conflits au Proche-Orient et la montée incidente de l'antisémitisme : tout est prétexte à invoquer Voltaire, si possible n'importe comment. Notre philosophe est un jour appelé au rempart de la tolérance et de la lutte contre le fanatisme ; le suivant, il est grimé en oppresseur enragé et en imposteur. À grand renfort de citations, l'adorateur comme l'hypercritique trouveront dans l'œuvre et la vie de Voltaire assez d'arguments pour justifier leur position en matière de religion, selon leur goût ou leur dégoût. La chicane qui se polarise autour de ces deux représentations antagonistes est pluriséculaire, et «il n'est pas sûr que de tels clivages aient disparu au XX^e siècle», estimait René Pomeau⁸ ; cela n'est pas moins vrai au XXI^e siècle. La société française est encore habitée par ces deux Voltaire. Les contingences de notre temps ne l'habillent que de dehors singuliers. L'un tolérant et spirituel, produit de l'historiographie républicaine ; l'autre méchant et fanatique, construit par plus de deux siècles de propagande antivoltairienne.

Le Voltaire officiel : de l'ennemi de l'intolérance à l'ami des religions

L'officialité ne désigne en principe rien d'autre que «ce qui est déclaré, proposé en vertu d'une autorité reconnue⁹». Mais elle peut prendre, dans l'esprit de la critique, le sens péjoratif du mensonge déguisé en vérité par une autorité alors jugée illégitime. Quelles sont ces figures reconnues, susceptibles de construire le Voltaire officiel ? Nous n'aurons pas la prétention de disséquer plusieurs décennies de littérature des représentations. Nous nous sommes limités à l'institution scolaire, à la presse nationale et à quelques écrivains ou intellectuels influents dans le débat public. L'investigation pourrait paraître présomptueuse, mais on ne parle en fait que très peu de Voltaire. Si grand, si fameux soit-il, Voltaire est d'abord un auteur peu mobilisé par ces instances de discours. Ce sont elles qui, par leur autorité scientifique ou charismatique, brossent pourtant un portrait figé et souvent sentencieux du philosophe de Ferney. On en donne ici une description nécessairement fragmentaire, mais, on l'espère, suffisante pour en concevoir une idée claire.

Les *Cahiers Voltaire* ont déjà consacré de nombreuses pages à la place du philosophe en milieu scolaire. On ne fera cependant pas l'économie de la contribution d'Anne Vibert et de Gersende Plissoneau, qui ont montré que si les bache-

7. R. Debray, p. 170.

8. René Pomeau, *Voltaire en son temps*, Paris, Fayard ; Oxford, Voltaire Foundation, 1995, t. I, p. X.

9. «Officiel», *Dictionnaire de la langue française*, abrégé du dictionnaire Littré par A. Beaujean, Librairie générale française, 1990, p. 1174.

NADÈGE LANGBOUR

La représentation de Voltaire dans la littérature de jeunesse : entre l'image du patriarche et celle de l'écrivain engagé

Si la littérature de jeunesse transforme régulièrement les écrivains du panthéon littéraire en personnages de fiction, elle se concentre surtout sur des figures bien connues du jeune lecteur qui étudie par ailleurs les œuvres de ces auteurs dans le cadre scolaire. C'est pourquoi Molière arrive sans conteste en tête de ces personnages historiques métamorphosés en «vivants sans entrailles» par les romans pour la jeunesse. Après lui, viennent des écrivains comme Rimbaud ou Hugo. En revanche, les écrivains des Lumières sont quelque peu laissés dans l'ombre par la littérature de jeunesse, à une exception près : Voltaire. Cette héroïsation de Voltaire dans les ouvrages destinés à la jeunesse peut surprendre car les livres de notre corpus ne s'adressent pas à des lycéens qui découvrent normalement la philosophie des Lumières dans le cadre des cours de littérature. Les quatre romans et l'album que nous allons étudier sont destinés à un public plus jeune, scolarisé en primaire ou au collège. Or, si les jeunes lecteurs connaissent le nom de Voltaire, c'est parce qu'ils l'associent à la marque «Zadig & Voltaire» ou qu'ils connaissent une rue, une tour d'immeubles ou un arrêt de métro qui porte ce nom¹. Dans *Quatre fantômes in neuen Berlin*, Roland Fuentès s'amuse d'ailleurs de ce statut de Voltaire auprès du jeune public. Il en fait une célébrité qui voyage *incognito* et dont l'identité intrigue Maxime, le jeune héros, puisque celui-ci, après avoir entendu son nom, s'interroge : «“Voltaire”, ce doit être un personnage célèbre parce que je connais plusieurs boulevards qui portent ce nom²».

Ce hiatus entre la méconnaissance du jeune lecteur et l'héroïsation non négligeable de Voltaire dans la littérature de jeunesse peut étonner, d'autant que la représentation de Voltaire qui s'y dessine est loin de se réduire à un portrait univoque. Chaque livre représente «son» Voltaire, en se concentrant sur une période de sa vie ou sur certains aspects de sa personnalité et de son œuvre.

1. Enseignante dans le Secondaire à Saint-Étienne du Rouvray, j'ai fait un sondage auprès de mes élèves qui pouvaient donner plusieurs réponses : 96% associent Voltaire à un lieu, 13% évoquent la marque de prêt-à-porter et seulement 2% disent que c'est un écrivain mais ne savent pas ce qu'il a écrit ni quand il a vécu.

2. Roland Fuentès, *Quatre fantômes in neuen Berlin*, Paris, Syros, coll. «Tip Tongue», 2017, p. 19.

*Le personnage de Voltaire dans les œuvres de littérature de jeunesse :
présentation du corpus*

En amont de la mise en scène d'une figure historique dans la littérature se pose la question de la finalité de l'œuvre, le problème étant d'autant plus crucial encore en littérature de jeunesse qu'en littérature générale car elle s'adresse au jeune lecteur. Affichant une démarche explicitement didactique, certains auteurs pour la jeunesse mettant en scène Voltaire composent une sorte d'hagiographie laïque dont la dimension documentaire permet à l'enfant ou à l'adolescent de découvrir une grande figure des Lumières. C'est notamment le cas de l'album *Les Passions d'Émilie*, destiné à de jeunes lecteurs entre six et huit ans. Élisabeth Badinter et Jacqueline Duhême y proposent une représentation de Voltaire qui se développe en creux de la biographie de Mme Du Châtelet. Pour autant, le portrait du philosophe ne se réduit pas à celui de l'amant. En quelques lignes, Élisabeth Badinter rend compte à la fois de sa personnalité et de ses centres d'intérêt :

Il a douze ans de plus qu'elle, mais est encore fort bel homme. Et surtout, il a tant d'esprit, de drôlerie, d'énergie, qu'elle succombe à son charme. Peu à peu, ils découvrent qu'ils partagent la même passion pour le théâtre, l'opéra, l'Angleterre, la philosophie et les discussions en tête à tête qui n'en finissent plus. Contrairement à lui, ce n'est pas pour elle le coup de foudre, mais le début d'un amour très profond qui ne cessera de grandir au fil des ans. De son côté, à la différence de bien des hommes de son époque, Voltaire ne craint pas les femmes intelligentes. Il aime l'idée d'avoir une alliée qu'il considère comme son égale et avec laquelle il ne s'ennuie jamais. Éperdu d'admiration pour cette compagne à la fois savante et coquette, il la nomme alternativement « la divine Émilie » ou « Madame Newton-Pompon » pour marquer qu'elle aime autant la physique que les belles toilettes. Très féminine et très virile, elle ne manque pas d'autorité, ce que le poète ne déteste pas³.

Ce qu'Élisabeth Badinter met en avant dans sa représentation de Voltaire, c'est le fait qu'il considère Émilie « comme son égale », ce que confirme d'ailleurs le discours iconographique véhiculé par les illustrations de Jacqueline Duhême : sur les huit illustrations représentant Voltaire, quatre le montrent dans la même position qu'Émilie, ce qui témoigne de l'égalité qui règne entre eux⁴, tandis que trois illustrations donnent à voir les personnages face à face, dans une situation de miroir⁵. Seule l'illustration de la mort d'Émilie pleurée par Voltaire présente, du fait même du sujet, une différence entre les postures des deux figures⁶.

3. Élisabeth Badinter et Jacqueline Duhême, *Les Passions d'Émilie*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2006, p. 19.

4. É. Badinter et J. Duhême, p. 10 : présentation des portraits des personnages ; p. 27 : les personnages sont à genoux et chacun regarde les étoiles dans un télescope ; p. 28 : les deux amants travaillent les sciences ensemble ; p. 28-29 : on voit chaque personnage expérimentant pour comprendre la nature du feu.

5. É. Badinter et J. Duhême, p. 17, 21 et 25.

6. É. Badinter et J. Duhême, p. 36.

DAVID SMITH

À la poursuite du *Tombeau de la Sorbonne* :
de Destouches et Mme de Graffigny
à Élie Luzac fils

Le Tombeau de la Sorbonne est un pamphlet qui défend la cause de l'abbé Jean-Martin de Prades, dont la thèse de doctorat en théologie, intitulée *Jerusalem caelesti*, est approuvée en novembre 1751 par la Sorbonne, puis condamnée en janvier 1752. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, publie un mandement qui qualifie la thèse d'impie ; l'avocat général du Parlement, Lefèvre d'Ormesson, lance contre l'abbé un décret de prise de corps, et une bulle du pape Benoît XIV confirme la condamnation. D'après ces autorités, la thèse de Prades fait partie d'un complot encyclopédique contre la religion, d'autant plus que Prades a fourni à l'*Encyclopédie* l'article « Certitude », qui ne paraîtra dans le tome II qu'en janvier 1752. Prades prend la fuite, d'abord en Hollande, puis en Prusse, où il est bien accueilli en août 1752 par Frédéric II et Voltaire. En septembre 1752, paraît en deux parties l'*Apologie de monsieur l'abbé de Prades*, dans laquelle il raconte ses déboires à la Sorbonne et se défend contre les accusations d'hétérodoxie ; une troisième partie est du cru de Diderot. Le *Tombeau* reprend la narration de l'*Apologie* mais sur un ton satirique. La bibliographie de cet ouvrage et l'histoire de sa publication sont incomplètes et parfois erronées. Un hasard m'a amené à essayer d'y apporter quelques éclaircissements et je retrace ici le parcours de mes recherches.

Je suis tombé sur *Le Tombeau de la Sorbonne* dans une lettre adressée le 23 février 1753 par Destouches à Mme de Graffigny :

Si tout ce qui est narré dans le manuscrit intitulé *Le Tombeau de la Sorbonne* est vrai, c'est un événement bien honteux pour elle en effet. Il est même excessivement ridicule, mais je regarde cet écrit plutôt comme une satire que comme une histoire fidèle. Au surplus je n'y reconnais point le style de Voltaire, et je me joindrais à lui pour assurer qu'il n'en est point l'auteur¹.

Le dramaturge joint ainsi sa voix à celle de Voltaire qui, selon l'édition de Kehl de ses *Œuvres*, « a désavoué constamment *Le Tombeau de la Sorbonne* qu'on lui a

1. BnF, Autographes Rothschild, f. 140-141 ; lettre inédite. Sauf pour le texte des éditions du *Tombeau*, nous modernisons l'orthographe de toutes nos citations. Avec Marie-Thérèse Inguenaud, je prépare une édition critique des 52 lettres que Destouches a adressées à Mme de Graffigny entre 1750 et 1754.

constamment attribué²». Mme de Graffigny l'avait sans doute fait copier, car le 31 janvier 1753 elle avait écrit à Devaux : « Comme on n'imprimera pas *Le Tombeau de la Sorbonne*, je l'ai fait copier pour l'Excellence [le comte de Lucé] et je l'envoie. On l'attribue à V. qui s'en défend fort³. » Elle semble indiquer qu'elle a fait copier pour Lucé un manuscrit, mais il s'agissait peut-être d'un exemplaire d'une édition étrangère qu'elle ne s'attendait pas à voir réimprimer en France. D'où venait son texte ? Probablement de Maupertuis, car Voltaire avait affirmé le 5 janvier 1753 : « M. de Maupertuis envoya il y a environ deux mois à Paris, par le courrier du Cabinet [la valise diplomatique] un ouvrage de ténèbres imprimé en Hollande dont il y avait plusieurs exemplaires à Berlin⁴. » Maupertuis était en très bons termes avec Mme de Graffigny, et plus tard, lors de sa visite à Paris en mai 1753, il lui fournira un ouvrage encore plus dangereux, dont Voltaire niait la paternité : « Je fais copier un *Sermon [des cinquante]* de V. que la Puce [Maupertuis] m'a prêté. » Ce n'est que le 4 juin 1753 qu'elle mentionne ce qui est probablement une édition du *Tombeau* : « J'ai lu l'abbé de Prades avec autant de plaisir que toi⁵. » Malheureusement, les réponses de Devaux pour cette période ont disparu.

Pour éditer la lettre de Destouches, il fallait évidemment qu'en tant que bibliographe j'identifie et localise les manuscrits et les éditions de cet ouvrage. Bengesco fait état d'une édition de 1753 publiée à « Constantinople », dont un exemplaire est conservé à la BnF, et il indique que, selon une note de la *Correspondance littéraire* de Grimm, il y aurait une édition de 1752 avec un titre légèrement différent : *Le Tombeau de la Sorbonne, traduit du latin*⁶. Le catalogue de la BnF confirme l'existence de l'édition publiée à « Constantinople », qui « n'est vraisemblablement pas la première » et dont cette bibliothèque conserve cinq exemplaires ; il indique également que la première moitié du texte est publiée dans le périodique *L'Abeille du Parnasse*. Après consultation des catalogues électroniques KVK (Karlsruher Virtueller Katalog), CcFr (Catalogue collectif de France), OPAC (Online Public Access Catalog), COPAC (son équivalent britannique et irlandais), UniCat (Belgique), OCLC (Online Computer Library Center), The European Library, Worldcat, etc., j'ai pu établir qu'il existe deux manuscrits de cet ouvrage, sur lesquels je reviendrai, ainsi que les trois éditions suivantes :

2. Voltaire, *Œuvres*, Kehl, 1784, t. XLIX, p. 403, note 1.

3. Françoise de Graffigny, *Correspondance*, éd. Alan Dainard et English Showalter, Oxford, 1985-2016, 15 vol., t. XIII, p. 180.

4. D5139. Dans un compte rendu du 15 janvier 1752, Pierre Clément indique qu'« il n'y en a peut-être pas quatre exemplaires dans Paris », ce qui prouve qu'il y en avait au moins un ! Voir P. Clément, *Cinq années littéraires*, Berlin, 1755, 2 vol., lettre 115, t. II, p. 420.

5. Graffigny, t. XIII, p. 301.

6. G. Bengesco, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol., t. II, p. 70, n° 1629 ; Grimm, *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, Paris, 1877-1882, 16 vol., t. III, p. 87.

PIERRE LEUFFLEN

Voltaire à Châtenay

À Châtenay, petite commune de la proche banlieue au sud de Paris (aujourd'hui Châtenay-Malabry), une tradition orale persistante, reprise de génération en génération par les habitants et confortée par les historiens locaux, affirme, depuis le début du XIX^e siècle et même auparavant, que Voltaire y serait né le 20 février 1694 plutôt qu'à Paris le 21 novembre de la même année. Bien que cette hypothèse soit aujourd'hui formellement écartée – peut-être un peu rapidement – par la biographie officielle de l'écrivain, il nous avait paru intéressant, à l'occasion de l'assemblée générale 2016 de la Société Voltaire qui s'y déroulait, de faire le point sur cette question et plusieurs autres, liées à celle-ci, afin de mettre en lumière les vestiges de la présence du philosophe dans cette cité¹.

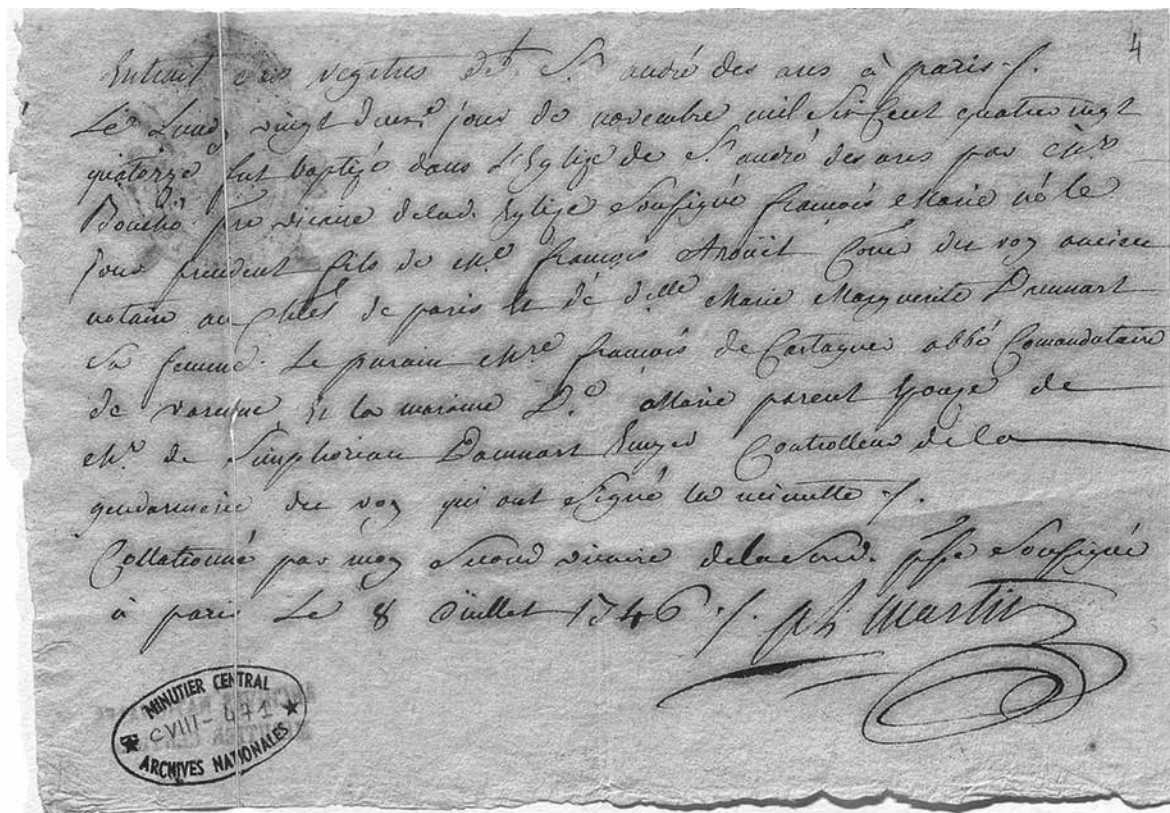
Les problématiques de la naissance de Voltaire²

La quasi-certitude de la date de naissance de Voltaire le 20 février 1694

Même si de grands mystères entourent encore la naissance de Shakespeare et d'Homère, il est assez surprenant qu'en France, pour un grand écrivain, né il n'y a « que » 324 ans et de la notoriété de Voltaire, il existe tant de zones d'ombre autour de sa naissance. La première concerne son éventuelle « bâtardise ». Nous n'évoquerons pas cette question ici car elle ne concerne en rien Châtenay. Nous nous contenterons de constater que cette hypothèse hasardeuse est bâtie à partir

1. Que soit remercié ici, en premier lieu, Jean-Michel Raynaud dont les notes et archives de recherches, accumulées lors de la préparation de son ouvrage *Voltaire soi-disant*, Lille (Presses universitaires de Lille, 1983), ont été récupérées, triées et inventoriées par Andrew Brown et Ulla Kölving avant leur dépôt à l'Institut et Musée Voltaire de Genève. Ces archives renferment de nombreuses copies d'actes notariaux qui ont donné une impulsion décisive à nos propres recherches. Jean-Michel Raynaud a d'ailleurs pu prendre connaissance de la première version de notre travail peu de temps avant son décès, survenu le 14 août 2016. Toute notre gratitude va ensuite à Philippe Chambault, Châtenaisien, qui a publié en 1978, avec la collaboration de Françoise Guyard, un dossier de cinquante fiches, richement documentées, sur l'histoire de sa ville, et qui a obligeamment mis à notre disposition son savoir et ses archives personnelles. Le service des Archives communales de Châtenay-Malabry, riche de nombreux documents particulièrement bien conservés et catalogués, nous a apporté des informations précieuses grâce au professionnalisme et à l'obligeance d'Armelle Bourhis, sa responsable, et de ses collaboratrices. Enfin, un grand merci à Alain Leufflen qui a assuré le traitement des illustrations et la réalisation des plans.

2. La première version de cette étude est parue sous forme d'un fascicule édité à l'occasion de l'assemblée générale 2016 de la Société Voltaire qui s'est tenue à Châtenay à la Maison de Chateaubriand le 4 juin 2016. La présente version a été remaniée et mise à jour.



Copie de l'extrait d'acte de naissance, prise sur l'original daté du 8 juillet 1746

d'allusions de l'intéressé lui-même, au demeurant très peu nombreuses et assez floues.

Il en va tout autrement de la date et du lieu de sa naissance. Le seul document matériellement incontestable qui existe est un extrait d'acte de naissance³.

Pour reprendre les données de cette question, on peut se référer aux termes mêmes de Voltaire, en 1776, dans le *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de La Henriade*, un écrit anonyme dont on sait qu'il a été dicté directement par lui :

Les uns font naître François de Voltaire le 20 février 1694 ; les autres, le 20 novembre de la même année [*sic* pour 21 novembre, l'acte du 22 novembre indiquant « né le jour précédent »]. Nous avons des médailles de lui qui portent ces deux dates ; il nous a dit plusieurs fois qu'à sa naissance on désespéra

3. L'original de ce document, issu des archives paroissiales de l'église Saint-André-des-Arts à Paris, n'existe plus. Cette église fut détruite sous la Révolution. Les registres paroissiaux avaient été transportés à l'Hôtel de ville mais ils brûlèrent dans l'incendie de cet édifice, en 1871, sous la Commune. Toutefois les premiers chercheurs du XIX^e siècle, notamment le consciencieux et fiable Auguste Jal (1795-1873), l'ont transcrit sur l'original. De plus, des copies contemporaines de Voltaire sont annexées à certains contrats de rentes viagères, telle que celle que nous reproduisons, du 8 juillet 1746 (AN, MC/ET/CVIII/471).

Débat. Jouer Voltaire aujourd'hui ? (V)

Coordonné par Béatrice Ferrier

Inauguré par Pierre Frantz en 2003 (CV 2, p. 125-206), le débat «Jouer Voltaire aujourd'hui?» qui portait sur les représentations contemporaines du théâtre de Voltaire (CV 3, p. 185-196; CV 5, p. 153-172; CV6, p. 131-154) est entré en résonance, *via* la mise en scène de *Nanine* par Laurent Hatat, avec les deux derniers numéros d'un autre débat, «Voltaire à l'école»: «Enseigner le théâtre de Voltaire» (CV 13, p. 163-171) et «Voltaire sous les feux» (CV 14, p. 173-195). Ces réflexions se sont poursuivies en janvier 2017 lors de la journée annuelle des jeunes chercheurs de la Société Voltaire, «Voltaire et la scène»¹, organisée en partenariat avec la BnF et la Comédie-Française². C'est aujourd'hui une nouvelle preuve de cette actualité du théâtre de Voltaire, sur les planches et dans les classes, que nous fournit l'inscription de *Zaïre* au programme du concours de l'ENS cette année. La contribution de Jean Goldzink sur le sujet nous offre ainsi l'opportunité de rouvrir le débat initial tout en reformulant la question de l'approche du théâtre de Voltaire dans l'enseignement.

Un tel choix institutionnel présagerait-il une réhabilitation de ces œuvres dramatiques qui ont disparu des classes du secondaire davantage par manque de connaissances, d'outils critiques et de supports matériels³, que par défaut d'intérêt («Le théâtre de Voltaire dans les classes à la lumière de *Nanine* (2014-2015)», CV 14, p. 185-195)? Nous pourrions le supposer à la lecture de l'article d'Emmanuel Fraise⁴ qui explique combien les choix des enseignants sont influencés par les programmes des concours, eux-mêmes établis selon une équitable répartition entre les genres et les siècles, dans le souci d'éviter des œuvres dites marginales. Et, jusqu'à présent, le théâtre de Voltaire était considéré comme une «curiosité⁵». L'espoir est d'autant permis que *Zaïre* fait partie des premières pièces citées ou retenues par des professeurs (CV 14, p. 186), l'impossible union entre une chrétienne et un musulman pouvant favoriser l'implication des élèves (CV 10, p. 158). Par ailleurs, les difficultés d'appréhender les pièces voltairiennes, qui ne répondent pas aux codes classiques et qui révèlent leurs potentialités dans les mises en scène, nous avaient fait envisager une démarche qui s'appuierait sur les réactions et émotions des jeunes spectateurs pour rechercher *a posteriori* les indices du texte (CV 14, p. 193).

Jean Goldzink, pour sa part, n'hésite pas à dénoncer les apories des seuls outils de la critique universitaire, de cette critique savante que nous avons coutume de pra-

1. Le programme et le compte rendu sont en ligne sur le site de la Société Voltaire societe-voltaire.org/jc2017-rapport.php.

2. Voir la base de données des registres journaliers de la Comédie-Française (1680-1793): cfregistres.org/fr.

3. Notons qu'une édition du *Théâtre complet de Voltaire* est en cours de publication chez Classiques Garnier.

4. Emmanuel Fraise, «L'université face à la notion de "classiques" littéraires», dans *Enseigner les «classiques» aujourd'hui*, éd. Isabelle de Peretti et Béatrice Ferrier, Bruxelles, Peter Lang, 2012, p. 65-81.

5. E. Fraise, p. 73.

tiquer, pour analyser une tragédie telle que *Zaïre* pensée par Voltaire pour la scène. Il défend avec ferveur cette œuvre du point de vue de l'effet produit, de la surprise notamment, grâce aux choix dramaturgiques conscients d'un homme de théâtre que les lecteurs / spectateurs contemporains peuvent encore apprécier. De ce fait, quelle posture adopter face à cette « grande pièce » qu'est *Zaïre* pour en saisir toute la portée esthétique ? Telle est la question qu'adresse Jean Goldzink aux étudiants de première supérieure (« khâgneux »), optionnaires de lettres, lors d'une conférence prononcée le 4 décembre 2017. Pour mieux restituer l'esprit de cette allocution qui invite à réfléchir à l'enseignement des lettres, le tour parfois familier du propos a été conservé.

Béatrice Ferrier

Jean Goldzink, *Zaïre et nous*

I. On sait ce qu'est *Zaïre*, une tragédie classique à la sauce française. Du théâtre civilisé, policé, conforme à l'idéal de l'art, dirait Voltaire. Mais “nous” ?

1. Qu'entend-on par critique littéraire ? Un ensemble touffu de différentes approches. Disons, environ : 70% d'érudition historique ; 10-15% d'études linguistiques ; 15-20% de jugements esthétiques.

Érudition historique :

A: datation du projet, du manuscrit, des éditions, des variantes manuscrites ou éditoriales, des représentations scéniques ;

B: établissement du texte à éditer, notes très diverses ;

C: les fameuses « sources », rebaptisées « intertextes » (dans le cas présent, *Othello*) ;

D: histoire des réceptions (comptes rendus critiques, témoignages, ventes d'exemplaires et de places, imitations françaises et étrangères) ;

En élargissant ce champ déjà vaste, on peut aussi évoquer :

A: le contexte biographique, le plus souvent jugé capital, quel que soit son mode d'approche – chronologique, psychologique, sociologique ;

B: le contexte générique (tragédie, comédie en vers ou en prose, roman en « Je », en « Il », épistolaire, libertin, historique, etc.) ;

C: le contexte poétique, souvent divisé en tendances, écoles rivales, modes, désirs d'innovation ou de tradition, etc. ;

D: l'état des idées, des mentalités, des sensibilités ;

E: le contexte socio-économico-politique, estimé décisif par les historiens et sociologues intéressés par l'art.

Une fois toutes ces données réunies, que fait-on ? On les met dans un bocal, on agite, on étale sur la table, et on trie comme on peut ou comme on veut. On ajoute en garniture, bien entendu, des appréciations sur les personnages, le sujet, le style, et

Débat. Voltaire et la musique (I)

Coordonné par Rémy-Michel Trotier¹

Si l'on part du constat qu'il n'était pas lui-même musicien, et ne savait sans doute pas lire la musique, qu'il n'entreprit pas, contrairement à d'autres (D'Alembert, Rousseau), d'en théoriser l'expression, qu'il produisit assez peu – échouant à maintes reprises à l'opéra – d'ouvrages destinés au chant, et s'abstint d'une fréquentation assidue des cercles musicaux de son temps, on pourrait former l'opinion que Voltaire, finalement, n'aimait guère la musique. Il fut cependant le compagnon, toute sa vie durant, de musiciens et musiciennes parfois considérables: sa sœur, son parrain l'abbé de Châteauneuf, son amie Mme Du Châtelet, sa nièce Mme Denis, le roi Frédéric II enfin, non seulement l'entourèrent de leur pratique musicale mais nourrirent aussi souvent sa pensée critique sur cet art. Si Voltaire ne pouvait composer, il fut le parolier d'innombrables chansons, genre qu'il affectionnait et dont il collectionnait les recueils. À l'opéra, il s'obstina, jusqu'à réussir par deux fois avec Rameau, et au-delà; il y rêvait de «fêtes brillantes²», entendant par là qu'il fallait surtout laisser place à ces moments où le drame importe moins, par rapport au flux ininterrompu de chants et de danses qui en constituent l'attrait principal, ces «feux d'artifice dont il ne reste rien quand ils sont tirés³». Parallèlement, le rêve d'un art total nimba peu à peu la conception de ses tragédies, comme un écho à celles des Grecs, fantasme d'un genre où tout, de la construction d'ensemble au détail de la déclamation, serait musical. Face à ces éléments, une opinion nouvelle émerge, qui fait de Voltaire un auteur souvent sensible à la musique, constamment soucieux de son usage, parfois peut-être même fasciné par elle.

La critique voltairienne, naviguant entre ces deux extrêmes, tend désormais à confirmer les liens – certes épars, souvent cachés et complexes, voire tortueux, mais aussi constants, quelquefois cruciaux et toujours subtils – de Voltaire avec l'art musical. L'ouvrage d'Edmond Vander Straeten⁴, quoique daté dans ses formulations et incomplet dans sa documentation, avait mis à jour les multiples facettes de cette relation. Plus récemment, les travaux d'édition de l'œuvre et de la correspondance (Voltaire Foundation essentiellement), ceux consacrés à l'esthétique voltairienne⁵ ou à son inscription dans le contexte intellectuel et artistique qui l'influençait⁶ ont réactivé le débat, avec une première somme de réflexions publiée dans la *Revue Voltaire*⁷ – qui

1. Le texte complet de l'appel est consultable à l'adresse societe-voltaire.org/debat7.php.

2. Lettre du 25 décembre 1735, D971.

3. Lettre du 8 mars 1754, D3083.

4. Edmond Vander Straeten, *Voltaire musicien*, Paris, J. Baur, 1878.

5. Raymond Naves, *Le Goût de Voltaire*, Paris, Garnier, [1938]; Michèle Mat-Hasquin, «Voltaire et l'opéra: théorie et pratique», *L'Opéra au dix-huitième siècle*, Marseille, Laffitte, 1982, p. 527-546; Sylvain Menant, *L'Esthétique de Voltaire*, Paris, SEDES, 1995; Herbert Schneider, «Voltaire als Librettist», *Muscorum* 5, 2006-2007, p. 153-182.

6. Catherine Kintzler, «Rameau et Voltaire: les enjeux théoriques d'une collaboration orageuse», *Revue de musicologie* 2, 1981, p. 139-166; Béatrice Didier, *La Musique des Lumières*, Paris, PUF, 1985.

7. *Voltaire et la musique*, dir. Guillaume Métayer, *Revue Voltaire* 13, 2013.

réaffirme toutefois l'impossibilité d'aborder frontalement les rapports de *Voltaire et la musique*. C'est dans le domaine de l'opéra cependant que les années récentes ont été le plus prolifiques, avec la multiplication des études de cas où les travaux des musicologues⁸ font écho à ceux des littéraires⁹, avec un volume des Classiques Garnier tout entier consacré à *Voltaire à l'opéra*.

Par rapport à ces nouvelles perspectives, et pour dépasser la difficulté induite par la rareté des rapports directs du littéraire à l'art musical, nous proposons ici de déplacer légèrement le débat, pour nous intéresser non pas à Voltaire *musicien* (ce qu'il ne fut, donc, assurément pas) mais à Voltaire *musical*, selon une approche qui incite non plus à envisager les relations de Voltaire avec la musique, les musicien-ne-s et les institutions musicales de son temps, mais plutôt à se demander ce qui, dans la production de Voltaire, peut être qualifié de « musical » (ou de « non-musical »).

La présente livraison, élaborée en collaboration avec Matthieu Franchin, tente ainsi de réinterroger la place de la musique dans la production théâtrale voltairienne, à la fois dans la conception poétique de ces œuvres et dans la réalité historique de leurs représentations. Ultérieurement, outre les réponses que ces premières propositions auront pu susciter, et qui paraîtront dans les prochains *Cahiers Voltaire*, on poursuivra cette investigation en examinant d'autres corpus, en cherchant ce qu'il peut y avoir de musicalité, aussi bien dans les œuvres où de la musique est prévue que là où il n'y en avait pas. Prenons la définition de Berio : « est musique ce que je décide d'écouter comme de la musique », pour relire à haute voix *La Henriade*, *Zadig*, les *Mémoires* ou même le *Dictionnaire philosophique*.

La musique dans le théâtre parlé de Voltaire

En collaboration avec Matthieu Franchin

La plupart du temps, le débat sur les relations de Voltaire à l'art musical se focalise sur ses opéras, quand il ne se circonscrit pas à ses relations complexes avec Rameau, qui en fut presque systématiquement le compositeur. Les conceptions musicales de Voltaire, ses goûts en la matière sont ainsi passés au crible d'un domaine qui fut en effet le seul genre musical qu'il aborda de façon suivie. Notre approche est différente, et les contributions réunies ici se concentrent sur le théâtre parlé du dramaturge, pris comme objet musical en soi, en se rappelant que Voltaire lui-même n'hésita pas à recourir à la métaphore de la musique pour parler de son théâtre. Par exemple, lorsqu'il donne des indications à la célèbre comédienne Hippolyte Clairon, concernant la déclamation de ses vers : « Je n'ai point prétendu noter son rôle, mais j'ai prétendu

8. Rémy-Michel Trotier, *Rapports de la musique au texte dans Samson de Voltaire et Rameau*, master, Université de Paris-Sorbonne, 2006 ; Julien Dubruque, *Édition critique, histoire, genèse et esthétique des deux versions du Temple de la Gloire de Voltaire et Rameau*, thèse de doctorat en musicologie, sous la direction de Sylvie Bouissou, soutenue le 16 décembre 2014 à Tours – à paraître.

9. Voir en particulier Béatrice Ferrier, *La Bible à l'épreuve de la scène : la transformation du sacré dans l'histoire de Samson (1702-1816)*, Paris, Champion, 2014, et Pierre Frantz, « L'opéra au secours du théâtre » (p. 21-34) dans *Voltaire à l'opéra*, dir. François Jacob, Paris, Classiques Garnier, 2011 ; ainsi que Marine Roussillon, « *La Princesse de Navarre* et la résurrection de la comédie-ballet », *Revue Voltaire* 14, 2014, p. 273-285.

Enquête sur la réception de *Candide* (XVI)

Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty

Le seizième opus de cette enquête, lancée en 2003, offre à lire cinq notices qui embrassent des champs divers (théâtre, journalisme, philosophie) et un spectre chronologique large, qui court du XVIII^e siècle à nos jours.

Les deux premières investissent le théâtre italien en présentant deux comédies à vaudevilles composées et jouées dans les années qui suivirent la mort de Voltaire et précédèrent la Révolution. Leurs auteurs jouent, dès le titre, le sésame du célèbre conte dans lequel ils pressentent un gage d'intérêt. Ces deux comédies prennent comme point de départ la fin de *Candide* pour la revisiter. Pii, Barré et Rosières, les auteurs de *Léandre-Candide ou les reconnaissances*, empruntent ainsi à Voltaire le décentrement final – la scène est à Constantinople – mais aussi ses protagonistes, dont ils outrent les traits et oppositions, autorisés en cela par le fait que les personnages conservent les caractéristiques des types italiens. Autre fait notable, les auteurs puisent aussi leur matière dans le texte de la « seconde partie » de *Candide*. De manière assez superficielle (il s'agit d'une comédie en vaudevilles), ils se concentrent sur les oppositions philosophiques antagonistes de Pangloss et Martin. L'enjeu est moins de proposer une réflexion qu'une suite de reconnaissances dans une visée d'efficacité théâtrale. La deuxième comédie, *Candide marié ou Il faut cultiver notre jardin*, prolonge le conte en mettant en scène la métairie vingt ans après l'épilogue du chapitre XXX. Les auteurs s'attachent aux conditions du bonheur dont ils livrent une vision bucolique, plus fénélonienne que voltairienne lorsqu'il s'agit d'interpréter la dernière injonction de Candide, tout en ayant à cœur de proposer au public averti de nombreux emprunts au conte que les illustrations de Moreau le Jeune en 1787, corollaires de l'édition de Kehl, avaient probablement contribué à ramener sur le devant de la scène (CV 11, p. 193-199).

L'enquête se poursuit avec un document extrait de la presse de 1825. L'auteur du billet, le voltairien Népomucène Lemerrier, place en exergue une autre formule fameuse, « Mangeons du jésuite ». Ce mot d'ordre, repris jadis par D'Alembert, emblématise sous la seconde Restauration la lutte des libéraux anticléricaux contre l'engeance à bonnet carré. Pour alerter l'opinion contre ces dangereux manipulateurs, l'auteur emprunte à Voltaire non seulement ses mots mais aussi une tonalité ironique qui fait la saveur de sa chronique. Elle atteste également la politisation du nom et de l'œuvre de Voltaire.

Les deux dernières notices manifestent, quant à elles, la permanence de la référence voltairienne, en particulier dans les temps de crise. C'est ce qui ressort de la contribution consacrée au très voltairien Russell qui recourt à la formule finale de Candide, envisagée comme maxime d'une morale de l'indifférence. Dans le combat contre les dogmes que mène l'agitateur de conscience anglais, la position de retrait conseillée par le héros de Voltaire permet de se tenir à bonne distance des disputes stériles et de ceux qui prétendent posséder la vérité. La dernière notice témoigne, à travers les réemplois de notre contemporain Pierre Zaoui, non seulement de la requalification à l'œuvre de Voltaire dans le champ de la philosophie, mais aussi de la « performativité » du conte. À l'instar des grandes œuvres, catégorie à laquelle appartient incontestablement *Candide*, le conte de Voltaire et la réflexion à laquelle il invite s'appliquent aux vicissitudes de notre modernité,

qu'ils permettent de mieux appréhender. En contre-champ, ces réinvestissements du texte de Voltaire permettent d'en renouveler la lecture en mettant au jour des aspects jusque-là négligés, tels la vitalité des personnages et l'énergie à laquelle ils nous invitent.

Nous remercions les contributeurs qui ont bien voulu se contraindre au format de cette enquête et invitons les lecteurs à nous adresser de nouvelles notices. Celles-ci se présentent comme suit :

- o. Bandeau de titre, indiquant la date et la source
 - 1. Description, citation ou résumé du document
 - 2. Circonstances et contexte
 - 3. Analyse du ou des rapports à *Candide*, en termes d'incidence, d'extension, de procédé, de sens, de jugement, etc.
 - 4. Intérêt ou portée du document
 - 5. Aspects connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

On peut naturellement participer à cette enquête sans fournir des notices rédigées. Toute contribution concrète est bienvenue. On pourra, par exemple, communiquer des documents, signaler des références, prolonger ou compléter des notices antérieures.

La liste des documents déjà traités est consultable sur le site de la Société Voltaire : societe-voltaire.org/enquete3.php.

Signalons pour finir que le site de l'Université de Trèves présente un ensemble très riche de références exploitables à l'adresse suivante : candide.uni-trier.de.

Pour plus de détails et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur : Stéphanie Géhanne Gavoty (c18.net/contact)

1784

Piis, Barré, Rosières, *Léandre-Candide ou les reconnaissances*

L *Léandre-Candide ou les reconnaissances* est une petite comédie qui met en scène Candide, en compagnie de Cassandre-Martin, à la recherche de sa bien-aimée Isabelle à Constantinople. La scène est en Turquie, dans un caravansérail au premier acte, et dans la maison de campagne du sultan Usbec (petit clin d'œil aux *Lettres persanes* de Montesquieu) au deuxième acte. Candide a racheté un esclave sans le connaître, car il a entendu dire que celui-ci était de son pays. Il s'agit de Pangloss, que Candide croyait mort. Léandre-Candide retrouve aussi son valet Pierrot, esclave du pacha Usbec, qui lui apprend avec malice qu'il sert son maître « le jour » tandis qu'Isabelle a un emploi « différent » : elle travaille pour Usbec la nuit au sérail (*Léandre-Candide*, I, 4, p. 18). Léandre-Candide est affolé d'entendre cette nouvelle à propos de sa bien-aimée, surtout que Pierrot ajoute « Adieu paniers, vendanges sont faites », laissant penser qu'Isabelle a été possédée par le pacha de la province.

Léandre-Candide et Pangloss se cachent dans une chambre du caravansérail où Isabelle, en route pour la maison de campagne du pacha, doit se reposer un moment. C'est l'occasion pour Léandre-Candide d'espionner Isabelle en train de se lamenter sur la perte de son amant et de se remémorer la façon dont Candide a été chassé du château. Alors que sa vieille servante Colombine (qui joue le rôle de la vieille du *Candide* de Voltaire) la persuade de céder au pacha, Isabelle assure qu'elle lui résistera, mais que si ce malheur devait arriver, elle se rendrait en pensant à Candide... La vieille Colombine veut bien faire évader sa maîtresse mais demande en échange que quelqu'un parmi les trois hommes l'épouse (Pangloss, Cassandre-Martin ou Pierrot). Aucun n'accepte, vu son âge ; on tire donc à la courte paille et Pangloss est l'heureux gagnant. C'est l'occasion d'une scène comique où Colombine essaie de vanter ses charmes à Pangloss qui finit par s'habituer à

Voltaire au Panthéon

Enquête coordonnée par Linda Gil et André Magnan

À l'heure où la République Française s'interroge sur son pacte républicain, ses bases, ses valeurs, son devenir, rouvrir le dossier de la présence de Voltaire au Panthéon, c'est remonter dans une histoire complexe où se forma ce pacte, c'est en sonder les origines profondes et le premier travail difficile, accidenté et disputé. La mémoire collective, d'abord révolutionnaire puis républicaine, a retenu le souvenir et l'image de l'apothéose inaugurale du 11 juillet 1791, mais la suite des clivages, des aléas et des retournements de l'histoire posthume de Voltaire s'est marquée avec un tel relief sur l'histoire même du monument que la figure de ce « grand homme », aujourd'hui l'hôte le plus ancien du Panthéon, s'en est trouvée longtemps brouillée. L'invention d'un Voltaire national, tout récemment encore manifestée dans les rues de Paris (ce fut en janvier 2015), ne s'est pas faite d'un coup ; elle s'est élaborée dans le processus exemplaire d'une culture et d'une réflexion politique cherchant le bien commun, où le Panthéon eut sa part, fondées sur la plus haute idée, inhérente au récit national, de la figure et de la fonction de l'écrivain. La *panthéonisation* de Voltaire ouvrait de longues batailles, polarisées et ranimées de crise en crise entre cléricaux et laïcs, royalistes et républicains, libéraux et autoritaires, conservateurs et réformistes. Ce conflit de mémoires partisans et symboliques travaille et traverse un grand siècle d'histoire, en gros de la mort de Voltaire à la mission officielle appelée à confirmer la présence de ses restes au Panthéon (1778-1897) – et peut-être même ces tensions subsistent-elles, latentes encore ? C'est dans les vestiges, les témoignages, les *documents* de ce passé chargé, si passionnant dans ses divisions, que nous proposons de mener une enquête ouverte.

S'il est vrai que le sens laïque du Panthéon est désormais consensuel, remettre en perspective les épisodes et les temps de ce vieux combat vaut aussi acte politique d'esprit civique. On se rappelle ici l'un des derniers signes publics d'une certaine résistance opposée à l'histoire, c'était en 1989, il y aura bientôt trente ans, et l'on en reparla à la mort du cardinal Lustiger, ancien archevêque de Paris : « Fils de la République, il refusa pourtant, au nom du clergé victime de la Terreur, de s'associer à la commémoration du bicentenaire de la Révolution, comme à la *panthéonisation* de l'abbé Grégoire » (*Le Monde*, 6 août 2007, article d'Henri Tincq). Le journaliste qui signait cette nécrologie en marqua sa perplexité dans l'éloge d'un prélat « à la fois hyperclérical et de tempérament très laïque, traditionnel et moderne » – un peu comme l'abbé Grégoire lui-même, honoré par la République, mais à qui l'un des prédécesseurs de Mgr Lustiger avait refusé à sa mort l'assistance d'un prêtre et tout service funèbre. Dans la lettre de mission qu'il adressa à Philippe Béla-val, le 22 mai 2013, le président François Hollande rappelait : « Le rayonnement que le Panthéon exerce [...] paraît devoir en faire l'un des fondements du renforcement du pacte républicain ». En réponse, le président du Centre des monuments nationaux a confirmé ce rôle central du Panthéon dans la promotion et la défense des principes de la République.

Quelle a donc été la genèse de ces principes et de ces valeurs ? L'enquête que nous ouvrons ici a pour ambition de rappeler cette longue histoire dans ses rapports au Panthéon, en évoquant la suite de mots et d'actes, d'événements et de récits dont l'histoire a gardé la trace, à partir de documents de tous ordres, littéraires ou politiques, publics ou privés, officiels ou journalistiques,

images et discours célèbres ou méconnus, décrivant ou saluant, contestant ou louant la présence de Voltaire au monument des grands hommes. Chaque document fera ici l'objet d'un traitement synthétique, qui permette d'en donner une lecture la plus claire et la plus riche possible. Une fois pris en charge, remis en contexte, mis en rapport avec d'autres traces, une fois défini et cerné dans son intérêt et sa portée propre, tout document peut éclairer un moment, un avant, un après, et tisser avec d'autres une trame d'histoire et de sens dans cet ensemble chronologique en devenir. Le protocole proposé est celui d'une notice comportant cinq rubriques, conformément à l'appel à communications publié début 2018 dans le bulletin et sur le site de la Société Voltaire, instructions qu'on retrouvera à l'adresse : societe-voltaire.org/enquete5.php.

La première série que nous publions réunit six notices traitant de documents très divers, dont plusieurs inédits ou totalement oubliés :

Jessica Goodman exploite une pièce inédite en un acte, texte anonyme d'avril ou mai 1791 intitulé *Le Panthéon français*. L'auteur, se saisissant de l'actualité immédiate, célébrait l'invention et l'idée d'un « Panthéon français » sous une forme allégorique qui a pu amortir la portée dramatique de sa pièce, mais qui pose essentiellement les questions du génie et de la gloire. Sans y tenir un rôle majeur, Voltaire y apparaît comme une figure de référence pour définir et illustrer le « grand homme », enjeu central de ce moment politique entre la mort de Mirabeau et la fuite de Louis XVI.

Roger Bergeret propose un commentaire historique de la séance de l'Assemblée constituante du 8 mai 1791 où fut décrété le transfert de la dépouille de Voltaire de l'abbaye de Scellières, vendue comme bien national, dans l'église paroissiale de Romilly-sur-Seine : étape décisive vers son retour à Paris et son entrée au Panthéon. Le procès-verbal indique un vote manœuvrier acquis par surprise, en dehors de l'ordre du jour : ce décret « provisoire » attestait un plan tactique des voltairiens de l'Assemblée, dans une stratégie d'attente et de pression qui remontait à l'automne 1790. Un représentant du peuple joue un rôle à part dans ce débat, apportant son « appui » formel au décret proposé : c'est l'avocat Christin, de Saint-Claude, compagnon d'armes des combats les plus radicaux de Voltaire et témoin de ses derniers « pressentiments » d'une révolution prochaine.

Cinq fausses nouvelles lancées successivement par plusieurs journaux royalistes entre le 6 et le 17 juillet, avant et après la translation des 10 et 11 juillet, sont analysées par André Magnan comme manifestant un même rejet, un même déni de l'événement, et surtout une même dénégation de son importance et de sa *réalité* même – par où l'on voit que la *panthéonisation* de Voltaire, avec son rituel festif, symbolisa d'emblée pour ses opposants comme pour ses partisans, dans la vérité des affects du moment, la Révolution en marche.

Gauthier Ambrus étudie l'*Hymne sur la translation du corps de Voltaire*, paroles de Marie-Joseph Chénier, musique de François-Joseph Gossec, qui fut interprété et repris dans la cérémonie, de station en station : ce poème chanté tient à la dramaturgie d'ensemble du spectacle dont il constituait une pièce maîtresse, à la fois comme unique « discours » du jour assignant un sens à l'événement et comme expression sensible, côté réception, des effets recherchés, d'où l'intérêt d'en bien cerner la double dimension d'engagement populaire et de portée implicitement religieuse.

George Gordon-Lennox a édité et traduit pour les *Cahiers Voltaire* un article oublié du *Times* rendant compte de « l'apothéose » de Voltaire en une de son numéro du 28 juillet 1791. Le document est

Voltaire à Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental

Sans lieu ni date [1745 ?]. L.a.s. «V», 1 p. in-12, nom du destinataire au verso. Best.2921, D3163, Pléiade 1959 (tous trois d'après *L'Amateur d'autographes*, 1866).

Bibliothèque de Jean A. Bonna. Livres & manuscrits choisis du XV^e au XX^e siècle, Pierre Bergé & Associés en association avec Sotheby's, Paris, 26 avril 2017, n° 76 (reproduction, p. 101), estimé 800 / 1.200 €.

Voltaire à Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan

Aux Délices, 18 août [1756]. L.a.s. «V», 4 p. in-4° (légères mouillures sur les bords). Best.6288, D6972, Pléiade 4544 (tous trois d'après une copie ancienne).

Les Collections Aristophil, 1, Aguttes, vente inaugurale, mercredi 20 décembre 2017, Drouot, salle Richelieu, n° 151 (reproduction partielle, p. 209), estimé 7.000 / 8.000 €, adjugé 9.100 €.

Voltaire à Gabriel Cramer

[Fin novembre ou décembre 1757 ?]. L.a., 1 p. in-12, adresse.

Lettre inédite. «Vous vous moquez de moy mon cher éditeur. Je n'entends point raillerie. Je vous dois je veux payer. Je veux des livres. Je veux un compte. [...] Je vous dois un Shakespeare. Je vous dois d'autres livres. Je vous prie de me donner en livres l'argent que vous pouvez me devoir. Voyez je vous en prie quels livres d'hist. et de belles lett. vous avez...»

Ader Nordmann, *Lettres & manuscrits autographes*, vente aux enchères publiques, expert Thierry Bodin, Paris, salle Favart, 7-8 décembre 2017, n° 342, estimé 1.300 / 1.500 €, adjugé 2.750 €.

Voltaire à Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan

[Aux Délices], 7 juin [1758]. L.a.s. «le Suisse V», 3 1/4 p. in-8° (pli médian renforcé). Best.7052, D7749, Pléiade 5142 (tous trois d'après une copie Beaumarchais-Kehl).

Les Collections Aristophil, 1, Aguttes, vente inaugurale, mercredi 20 décembre 2017, Drouot, salle Richelieu, n° 152 (reproduction partielle, p. 209), estimé 6.000 / 8.000 €, adjugé 6.500 €.

Voltaire à Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan

Aux Délices, 12 janvier 1759. L.a.s. «V», 3 1/2 p. in-4° (légères rousseurs et petites fentes aux plis). Best.7328, D8041, Pléiade 5343 (tous trois d'après une copie Beaumarchais-Kehl).

Les Collections Aristophil, 1, Aguttes, vente inaugurale, mercredi 20 décembre 2017, Drouot, salle Richelieu, n° 153 (reproduction partielle, p. 210), estimé 6.000 / 8.000 €, adjugé 6.500 €.

Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan, à Voltaire

Commercy, 11 juillet 1759. P.a.s., avec note autographe de Voltaire au verso, 2 p. in-4°. Best.7669, D8390 (les deux d'après l'imprimé cité ci-dessous)

Certificat du roi Stanislas sur l'*Histoire de Charles XII*, reproduit dans l'*Histoire de l'empire de Russie*. Au dos de ce document, Voltaire a écrit de sa main : «certificat du Roy de Pologne Stanislas sur l'histoire de Charles 12».

Les Collections Aristophil, 1, Aguttes, vente inaugurale, mercredi 20 décembre 2017, Drouot, salle Richelieu, n° 154, estimé 1.500 / 2.000 €, adjudgé 1.690 €.

Voltaire à Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan

Aux Délices, 16 août 1760. L. de la main de Jean-Louis Wagnière, s. «Volt», 2 p. in-4° (un coin déchiré sans perte de texte). Best.8396, D9152, Pléiade 6157 (tous trois d'après une copie Beaumarchais-Kehl).

Les Collections Aristophil, 1, Aguttes, vente inaugurale, mercredi 20 décembre 2017, Drouot, salle Richelieu, n° 155 (reproduction partielle, p. 211), estimé 2.000 / 2.500 €.

Voltaire à Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan

«À Ferney par Genève», 12 novembre [1760]. L. de la main de Jean-Louis Wagnière, s. «le Suisse V», avec date et 3 lignes autographes, 3 p. in-4°. Best.8635, D9399, Pléiade 6323 (les trois d'après une copie Beaumarchais-Kehl).

Les Collections Aristophil, 1, Aguttes, vente inaugurale, mercredi 20 décembre 2017, Drouot, salle Richelieu, n° 156 (reproduction partielle, p. 211), estimé 1.500 / 2.000 €.

Voltaire à Étienne-Noël Damilaville

13 novembre 1765. Copie de la main de Jean-Louis Wagnière, 2 p. in-4°. Best.12114, D12979, Pléiade 9177 (t. XIII, p. 596-597, cette dernière d'après cette copie de Wagnière).

La lettre est écrite par Wagnière et porte le numéro caractéristique à l'encre verte montrant que cette copie a été utilisée pour l'édition de Kehl.

Ader Nordmann, *Lettres & manuscrits autographes*, vente aux enchères publiques, expert Thierry Bodin, Paris, salle Favart, 7-8 décembre 2017, n° 343, estimé 800 / 1.000 €, adjudgé 1.625 €.

Étienne-Noël Damilaville à Voltaire

31 juillet 1766. L.a.s. «E.D.», 4 p. in-4°. Best.12579, D13464 (les deux d'après une copie contemporaine)

Ader Nordmann, *Lettres & manuscrits autographes*, vente aux enchères publiques, expert Thierry Bodin, Paris, salle Favart, 7-8 décembre 2017, n° 344 (reproduction partielle, p. 94), estimé 1.500 / 2.000 €, adjudgé 2.000 €.

Voltaire à Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan

Ferney, 28 février 1767. L. de la main de Jean-Louis Wagnière, s. «V», 4 p. petit in-4°. Best.13102, D14001, Pléiade 9989 (les trois d'après une copie Beaumarchais-Kehl).

Les Collections Aristophil, 1, Aguttes, vente inaugurale, mercredi 20 décembre 2017, Drouot, salle Richelieu, n° 157 (reproduction partielle, p. 212), estimé 1.500 / 2.000 €.

Voltaire à [Marc Duval, lieutenant général civil et criminel du bailliage de Gex]

Ferney, 22 décembre 1767. L. de la main de Jean-Louis Wagnière, s. «Voltaire», 2 p. in-4° (petite trace de rouille).

Bibliographie voltairienne 2017

Sous la responsabilité d'Ulla Kölving, cette bibliographie se poursuit d'année en année. Les années précédentes sont consultables sur societe-voltaire.org. Sont exclus les ouvrages imprimés sur demande et les publications électroniques de textes anciens. Nous serions reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler ses lacunes et les nouvelles parutions d'intérêt voltairien (ulla.kolving@c18.net). Nous remercions de son aide Catherine Walser de l'Institut et Musée Voltaire de Genève.

TEXTES DE VOLTAIRE

- Candide*. Présentation, choix des extraits, notes et dossier par Jean-Philippe Marty [...]. Éducation aux médias et à l'information par Patricia Barbarin et Hélène Clévy [...]. Édition revue. [Paris], Flammarion, 2017 (Étonnants classiques). 193 pages. Illustrations. ISBN 978-2-08-141618-5.
- Candide ou l'optimisme*. Paris, Libro, 2017 (Librio, 31). 156 pages. ISBN 978-2-290-14789-4.
- L'Ingénu. Conte philosophique*. Montréal, Le bleu du ciel, 2017. 118 pages. ISBN 978-2-924599-29-7.
- Lettres choisies*. Textes choisis, présentés et annotés par Nicholas Cronk. [Paris], Gallimard, 2017 (Folio. Classique, 6268). 708 pages. Illustrations. ISBN 978-2-07-046487-6.
- Micromégas*. Présentation, notes, chronologie et dossier par Sébastien Foissier [...]; mise à jour et cahier photos par Patricia Barbarin et Hélène Clévy [...]. Édition revue. Paris, Flammarion, 2017 (Étonnants classiques). 85 pages. Illustrations. ISBN 978-2-08-141613-0.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 12. *Siècle de Louis XIV (II)*. Sous la direction de Diego Venturino. Tome 2. *Liste raisonnée des enfants de Louis XIV, des princes de la maison de France de son temps, des souverains contemporains, des maréchaux de France, des ministres, de la plupart des écrivains et des artistes qui ont fleuri dans ce siècle*. Sous la direction de Diego Venturino. Avec la collaboration de Nicholas Cronk, François Moureau, Jean-Alexandre Perras, Samuel S. B. Taylor et Alain Viala. Oxford, Voltaire Foundation, 2017. XXVIII 527 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1147-9.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 20C. *Micromégas and other texts (1738-1742): Micromégas*. Critical edition by Nicholas Cronk and J. B. Shank, p. 1-112. *La Prude, ou l'homme au franc procédé, comédie, imitée de l'anglais*. Critical edition by Thomas Wynn, p. 113-304. *Le Préseroatif, ou critique des Observations sur les écrits modernes*. Édition critique par François Moureau, p. 305-385. *Conseils à Monsieur Racine, sur son poème de La Religion, par un amateur des belles-lettres*. Critical edition by David Williams, p. 387-431. Oxford, Voltaire Foundation, 2017. XXIII 467 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1151-6.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 60A. *Nouveaux Mélanges (1765)*: Sous la direction de Nicholas Cronk. *Avertissement de l'éditeur*. Édition critique par David Adams, p. 67-82. *Des païens et des sous-fermiers. De l'antiquité du dogme de l'immortalité de l'âme*. Éditions critiques par David Williams, p. 83-96, 101-119. *Des mauvaises actions consacrées ou excusées*. Édition critique par Helder Mendes Baiao, p. 121-134. *Des sectes*. Édition critique par Jacqueline Marchand et H. Mendes Baiao, p. 135-142. *Du philosophe*. Édition critique par D. Williams, p. 145-154. *Les Ignorances*. Édition critique par Jean Dagen, p. 155-170. *Les Vœux*. Édition critique par J. Marchand et H. Mendes Baiao, p. 171-182. *Galimatias dramatique*. Édition critique par Basil Guy et H. Mendes Baiao, p. 183-197. *L'Éducation*

- des filles*. Édition critique par François Moureau, p. 199-213. *Des médecins. Des avocats*. Éditions critiques par D. Williams, p. 215-238. *Des théologiens. Des poètes*. Éditions critiques par J. Marchand et H. Mendes Baiao, p. 239-265. *Du Timée de Platon, et de quelques autres choses. Questions sur Platon, et sur quelques autres bagatelles*. Éditions critiques par Gerhardt Stenger, p. 267-293. *Précis de la philosophie ancienne*. Édition critique par J. Dagen, p. 295-313. *Conversation de Lucien, d'Érasme et de Rabelais, dans les Champs-Élysées*. Édition critique par D. Williams, p. 315-332. *Femmes, soyez soumises à vos maris. Conformez-vous aux temps. De l'horrible danger de la lecture*. Éditions critiques par Diana Guiragossian-Carr, p. 333-378. *Des arrêts de mort*. Édition critique par D. Williams, p. 379-393. *De la frivolité*. Édition critique par Jacqueline Hellegouarc'h avec la participation de Jean-Alexandre Perras, p. 395-408. *Les Anciens et les Modernes, ou la toilette de madame de Pompadour*. Édition critique par D. Williams, p. 409-428. *Dialogue du chapon et de la poularde*. Édition critique par Haydn Mason, p. 429-445. *De l'utilité de l'histoire*. Édition critique par Myrtille Méricam-Bourdet, p. 447-456. *De l'imagination*. Édition critique par J. Hellegouarc'h, p. 457-487. *De Pierre le Grand, et de Jean-Jacques Rousseau*. Édition critique par Michel Mervaud, p. 489-506. *De la liberté d'imprimer*. Édition critique par D. Adams, p. 507-546. *Anecdote singulière sur le père Fouquet, ci-devant jésuite*. Édition critique par B. Guy et H. Mendes Baiao, p. 547-559. *À mademoiselle Clairon*. Édition critique par Simon Davies, p. 561-572. *Apologie de la fable*. Édition critique par N. Cronk, p. 573-584. *Réponse à M. Le ch. de B..... sur ce qu'on m'a écrit que pendant la maladie du dauphin plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux un cierge à la main devant la statue équestre de Henri IV*. Édition critique par S. Davies, p. 585-609. Oxford, Voltaire Foundation, 2017. XXXIII 637 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1060-1.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 65B. *Les Singularités de la nature*: Voltaire « naturaliste », par Gerhardt Stenger, p. 1-100. *Les Colimaçons du révérend père l'Escarbotier*. Édition critique par G. Stenger et Jean Mayer, p. 101-148. *Les Singularités de la nature par un académicien de Londres, de Boulogne, de Pétersbourg, de Berlin, etc.* Édition critique par G. Stenger, p. 149-357. Oxford, Voltaire Foundation, 2017. XXI 383 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1152-3.
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, tome 65C. *Œuvres de 1768 (I): Préface des éditeurs*. Édition critique par David Adams, p. 1-28. *Conseils raisonnables à Monsieur Bergier, pour la défense du christianisme. Par une société de bacheliers en théologie*. Édition critique par Alain Sandrier, p. 29-104. *La Profession de foi des théistes*. Édition critique par A. Sandrier, p. 105-172. *Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan, à Antoine Jean Rustan, pasteur suisse à Londres*. Édition critique par Mark Waddicor, revue et mise à jour par Graham Gargett, p. 173-255. *Traduction de l'homélie du pasteur Bourn, prêchée à Londres le jour de la Pentecôte 1768*. Critical édition by David Adams, p. 257-288. *Fragment d'une lettre du lord Bolingbroke*. Édition critique par J. Dagen, p. 289-311. Oxford, Voltaire Foundation, 2017. XXX 340 pages. ISBN 978-0-7294-1200-1.
- Traité sur la tolérance*. Dossier par Eva Byzery. [Paris], Gallimard, 2017 (Folio. Collège, 24). 236 pages. Illustrations. ISBN 978-2-07-273079-5.
- Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*. Nouvelle édition. Paris, Librio, 2017 (Librio, philosophie, 1086). 109 pages. ISBN 978-2-290-15144-0.
- Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*. Dossier par Florence Renner. Paris, Belin; Gallimard, 2017 (Classico Lycée, 134). 219 pages. ISBN 978-2-410-00380-2.
- [*Vie de Molière*] Molière, *Dom Juan. Comédie. Avec une vie de l'auteur par Voltaire*, Montréal, Le bleu du ciel, 2017. 124 pages. ISBN 978-2-924599-11-2.
- Zadig, ou, la destinée*. Notes, questionnaires et dossier par Isabelle de Lisle et Sylvie Beauthier. Vanves, Hachette éducation, 2017 (Bibliolycée Récit, 25). 165 pages. Illustrations. ISBN 978-2-01-394978-1.

Contributeurs

Gauthier AMBRUS, CELLF 16-21, Sorbonne-Université

Roger BERGERET, des Amis du vieux Saint-Claude, historien et chercheur comtois

Flávio BORDA D'ÁGUA, Institut et Musée Voltaire, Genève

Andrew BROWN, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Pierre-Alain CLERC, organiste, professeur à la Haute École de Musique de Genève, chargé de cours au CNSM de Lyon

Thibaut DAUPHIN, doctorant en science politique à l'Université de Bordeaux

François-Ronan DUBOIS, docteur en littérature française et francophone de l'université de Grenoble-Alpes

Nathanaël ESKENAZY, professeur de Lettres modernes dans le secondaire, docteur de l'université de Paris-Saclay, étudiant à la Haute École de Musique de Genève

Béatrice FERRIER, maître de conférences, Université d'Artois

Bruno FORMENT, professeur invité au Conservatoire Royal de Gand

Mathieu FRANCHIN, claveciniste, doctorant en musicologie, Sorbonne Université, IReMus

Stéphanie FOURNIER, docteur en littérature et civilisation françaises, Sorbonne-Université

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, maître de conférences, Sorbonne-Université (CELLF 16-21, UMR 8599)

Linda GIL, maître de conférences, Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, Université Paul-Valéry Montpellier 3

Jean GOLDZINK, Paris

George GORDON-LENNOX, journaliste et chercheur, Ferney-Voltaire

Jessica GOODMAN, St Catherine's College, Oxford University

François JACOB, Université de Franche-Comté

Ulla KÖLVING, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Nadège LANGBOUR, docteur en Lettres modernes, Université de Rouen (CEREdI)

Pierre LEUFFLEN, voltairien, chercheur, Nîmes et Paris

Laurence MACÉ, Université de Rouen (CEREdI)

André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Nanterre, président d'honneur de la Société Voltaire

Abderhaman MESSAOUDI, chercheur indépendant

Nicolas MOREL, assistant, Institut de langue et de littérature françaises, Université de Berne

Gaïl K. NOYER, écrivain et traductrice

Alain SAGER, professeur émérite de philosophie, Nogent-sur-Oise

Alain SANDRIER, Université de Caen Normandie

David SMITH, University of Toronto

Rémy-Michel TROTIER, docteur en musicologie de l'université Paris-Sorbonne, membre associé de l'IReMus

Table des matières

ÉTUDES ET TEXTES

Dossier. (<i>Se</i>) représenter Voltaire aujourd'hui	7
Alain Sandrier, L'Infâme au présent : Rushdie voltairien ?	9
Alain Sager, L'actualité du <i>Dictionnaire philosophique</i> à travers sa réception, 1994-2017	21
Thibaut Dauphin, L'officiel et l'homme de paille : les « deux Voltaire » de la société française face au retour du fait religieux	35
Nadège Langbour, La représentation de Voltaire dans la littérature de jeunesse : entre l'image du patriarche et celle de l'écrivain engagé	47
David Smith, À la poursuite du <i>Tombeau de la Sorbonne</i> : de Destouches et Mme de Graffigny à Élie Luzac fils	61
Pierre Leufflen, Voltaire à Châtenay	72

DÉBATS

Jouer Voltaire aujourd'hui (V). Coordonné par Béatrice Ferrier. Jean Goldzink, <i>Zaire</i> et nous	93
Voltaire et la musique (I). Coordonné par Rémy-Michel Trotier. Rémy-Michel Trotier, en collaboration avec Matthieu Franchin, La musique dans le théâtre parlé de Voltaire (106); Pierre-Alain Clerc, Les plats et mauvais vers de ce vilain Voltaire (107); Matthieu Franchin, Les entractes musicaux des pièces de Voltaire jouées à la Comédie-Française (116); Nathanaël Eskenazy, Voltaire à l'italienne : les adaptations de <i>Mérope</i> , <i>Alzire</i> et <i>Sémiramis</i> pour le <i>Teatro Regio</i> de Berlin (127); Bruno Forment, <i>Edipo</i> , un opéra voltairien oublié pour la cour de Prusse (137); Rémy-Michel Trotier, <i>Birger Jarl och Mechtild</i> , une métamorphose pour la scène suédoise d'une comédie-ballet française, <i>La Princesse de Navarre</i> (145)	105

ENQUÊTES

Sur la réception de <i>Candide</i> (XVI). Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty. Contributions de Stéphanie Fournier, Stéphanie Géhanne Gavoty et Abderhaman Messaoudi	157
Voltaire au Panthéon (I). Coordonnée par Linda Gil et André Magnan. Contributions de Gautier Ambrus, Roger Bergeret, George Gordon-Lennox (avec la collaboration de Gail K. Noyer), Jessica Goodman et André Magnan	183

ACTUALITÉS

Pot pourri (David Smith)	251
Manuscrits en vente en 2017 (Andrew Brown, Flávio Borda d'Água, Ulla Kölving)	252
Bibliographie voltairienne 2017 (Ulla Kölving)	263
Thèses. Rubrique coordonnée par Nicolas Morel; contributions de Thibaut Dauphin et François-Ronan Dubois	274
Comptes rendus. Rubrique coordonnée par Alain Sandrier; contributions de François Jacob, Laurence Macé et Alain Sandrier	277

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Rédaction Ulla KÖLVING, Béatrice FERRIER, Stéphanie GÉHANNE GAVOTY

Comité de lecture François BESSIRE, Marc HERSANT,
Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Président François BESSIRE *Président d'honneur* André MAGNAN

Vice-président Jean-Noël PASCAL *Vice-président d'honneur* Roland DESNÉ *Secrétaire* Andrew BROWN

Membres Flávio BORDA D'ÁGUA, Jean-Daniel CANDAU, Béatrice FERRIER, Marie FONTAINE,
Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, Marc HERSANT, Ulla KÖLVING, Renan LARUE, Pierre LEUFFLEN,
Stéphane PUJOL, Alain SAGER, Alain SANDRIER, Gerhardt STENGER, Dominique VARRY

Correspondants

Canada David SMITH, 9 Deer Park Crescent #1205, Toronto,
Ontario M4V 2C4, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

Grande-Bretagne Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

Italie Lorenzo BIANCHI, Via Cesare da Sesto 18, I-20123 Milano (lbianchi@unior.it)

Suède Sigun DAFGÅRD NORÉN, Pilgarten 19B, S-11223 Stockholm (s.dafgard@glocalnet.net)

Tunisie Halima OUANADA, Bloc 58, app. 1002, Village méditerranéen, 2018 Rades, Tunisie
(h_ouanada@yahoo.fr)

USA Renan LARUE, 5320 Phelps Hall, Department of French & Italian, University of California,
Santa Barbara, CA 93106-4140, U.S.A. (renanlarue@frit.ucsb.edu)